

Louis XVI et Marie-Antoinette à Compiègne

22 septembre 2006 - 8 janvier 2007

Dès son premier séjour au château de Compiègne, en 1728, Louis XV éprouve une vive attirance pour cette résidence, l'une des plus anciennes de la monarchie, très appréciée des souverains pour sa forêt giboyeuse. Compiègne partage aussi, avec Versailles et Fontainebleau, le privilège de la tenue du Conseil du Roi, auquel une salle était réservée. Dès 1736, Louis XV lance des travaux pour transformer et moderniser le château. Ainsi en 1751 l'architecte du roi, Ange-Jacques Gabriel, propose un projet général de reconstruction, qui vise à harmoniser des bâtiments auparavant plus éclatés et à donner à la distribution des appartements une forme plus aboutie.

C'est dans cette demeure en plein chantier que le roi accueille, le 14 mai 1770, la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, fille de l'impératrice Marie-Thérèse et mariée par procuration à son petit-fils, le Dauphin, futur Louis XVI. Comme son prédécesseur, Louis XVI affectionne les séjours à Compiègne. Il poursuit avec détermination le « grand projet ». C'est sous son règne que le château prend sa forme définitive avec la réalisation de l'aile de la Reine, la reconstruction de l'appartement du Roi, l'harmonisation de la cour d'honneur, l'achèvement des dépendances, le terrassement du parc ... En dépit de travaux permanents, les souverains font régulièrement de petits et grands séjours à Compiègne, que l'architecte s'efforce de rendre agréables en adaptant l'emplacement et la distribution des appartements royaux aux phases des travaux. C'est en 1782 que la Reine choisit de s'installer dans l'aile récemment édifiée sur la terrasse.

La décoration des pièces doit ainsi s'adapter aux multiples transformations des lieux et au goût des occupants successifs. Si Louis XVI conserve le style de simplicité propre à Compiègne, il infléchit cependant l'esprit du décor de son prédécesseur consacré à la chasse. Ce sont les récentes victoires de la France lors de la guerre d'Indépendance américaine qui l'incitent sans nul doute à choisir un décor consacré à la gloire militaire, dont témoigne avec force la Salle des gardes, choisie d'ailleurs comme lieu de la présente exposition. L'appartement de Marie-Antoinette présente une égale magnificence, due à une souveraine, mais avec un esprit bien différent, dédié aux arts.

L'exposition *Louis XVI et Marie-Antoinette à Compiègne* permet de retrouver la splendeur de ces aménagements intérieurs poursuivis jusqu'en 1792, à la veille de l'avènement de la République.

Ce sont ces commandes pour Louis XVI, dispersées à la suite des ventes révolutionnaires en France et à l'étranger, que le château de Compiègne rassemble dans cette exposition. En introduction, des plans et dessins d'architecture de Gabriel et de son successeur Le Dreux de La Châtre mettent en évidence la qualité du programme, expression du classicisme le plus pur, ainsi que sa mise en œuvre progressive. Puis la Salle des gardes et l'Antichambre double accueillent la reconstitution de plusieurs pièces des appartements de la famille royale, notamment de la Chambre du Roi et de son Cabinet intérieur. Le parcours se poursuit par la visite du Salon des jeux de la Reine et du Cabinet du Conseil, dans lesquels sont exposées les œuvres provenant de ces décors et prêtées à cette occasion.

Cette exposition réunit plus de soixante-dix œuvres et objets d'art : portraits royaux, mobilier, bronzes d'ameublement, étoffes précieuses, peintures et sculptures de l'ancien décor, dessins préparatoires et plans d'architecture, qui tous proviennent des collections du château et de celles des musées du Louvre, des châteaux de Versailles et de Fontainebleau et du Mobilier national.

Accès :	De Paris, autoroute A1, sortie n°9, Compiègne sud (à l'entrée de Compiègne, direction Soissons). Par le train, départ de Paris-gare du Nord. De Lille, autoroute A1, sortie n°10, Arsy.
Horaires :	Ouvert tous les jours, sauf le mardi - le 25 décembre – le 1 janvier de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h (dernière admission 17h15).
Prix d'entrée :	<u>Individuels</u> : 6,20€(plein tarif) – 4,70€(tarif réduit), incluant les collections permanentes <u>Groupes</u> : 99€(25 personnes maximum), incluant les collections permanentes
Groupes :	Visites libres ou visites-conférences - Réservations obligatoires au 03 44 38 47 02.
Commissariat :	Emmanuel Starcky, conservateur général, directeur du château de Compiègne Elisabeth Caude, conservateur en chef au château de Compiègne Vincent Delieuvin, conservateur au château de Compiègne
Publication :	Catalogue de l'exposition, édition RMN,
Autour de l'exposition :	Concert, conférences.
Contact :	<u>Château de Compiègne</u> : Patricia Duronsoy, communication Tél : 03 44 38 47 35 - Fax : 03 44 38 47 01 Email: patricia.duronsoy@culture.gouv.fr <u>Réunion des musées nationaux</u> : Alain Madeleine-Perdrillat, communication Tél : 01.40.13.48.43 – Fax : 01.40.13.48.61 Email : alain.madeleine-perdrillat@rmn.fr